

Infinitis une franchise allégée

Ce n'est pas une franchise, mais ça en a la couleur. Pas les contraintes. Les CGPI, une fois adoués, peuvent y entrer et en sortir sans contrainte. Moyennant quelques centaines d'euros par an. Et c'est tout. « A l'instar d'autres professions, telle celle d'avocat, le conseil en gestion de patrimoine indépendant doit se structurer pour survivre. Nous allons dans le sens de l'histoire » résume Bruno Delpeut, PDG d'Infinitis. Cette nouvelle marque, lancée officiellement le 15 octobre dernier, à la suite du rapprochement d'une dizaine de professionnels anciens CGPI, se présente comme le premier groupement structuré indépendant, soit un concept « unique et original » selon Bruno Delpeut.

Objectif de cette entité : offrir aux CGP une gamme de services destinés à les décharger des tâches administratives chronophages, à diminuer leurs charges fixes, à les accompagner dans leur développement commercial. Tout en respectant, c'est sa raison d'être, leur sacro-sainte indépendance.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCE ?

L'adhésion à Infinitis se fait sur dossier, car la marque entend devenir le réseau national de référence des indépendants du patrimoine : le conseiller signe un accord de partenariat et s'engage à respecter une charte de déontologie. La sélection des membres est effectuée par leurs pairs sur trois valeurs : proximité vis-à-vis de leurs clients, indépendance et compétences reconnues sur le marché. En revanche, les membres ne sont pas liés sur une durée et peuvent sortir du groupement à tout moment.

L'appartenance à Infinitis ne demande aucune contrepartie susceptible de mettre en cause l'indépendance de ses adhérents : pas de pourcentage sur le chiffre d'affaires, pas de prise de participation au capital des structures, aucune exclusivité exigée, pas de traitement de clients en direct, etc.

Pour seule contrepartie, les membres d'Infinitis acquittent une cotisation annuelle de 2950€ HT destinée essentiellement à financer les équipements proposés (logiciels, bibliothèques...) et doivent réaliser un chiffre d'affaires de 500 000€ minimum en unités de comptes (UC) sur les partenaires référencés*.

ORGANISATION DÉCENTRALISÉE

Une équipe dédiée en région accompagne les adhérents en

mettant à leur disposition des solutions répondant à leurs préoccupations : développement commercial de leur entreprise, réduction des tâches administratives et des charges fixes avec un middle office dédié, formation, marketing et communication, logiciels experts, centrale d'achats, audit de conformité (ISO 22.222), hot lines dédiées, Intranet permettant d'accéder à différents outils et services, une permanence téléphonique 20 jours par an, etc.

L'équipe, issue du monde de l'assurance, de la banque, de la gestion de patrimoine et de l'immobilier est composée d'une douzaine (bientôt 14) d'animateurs commerciaux, actionnaires de la structure. « Cette représentativité mixte permet de confronter les visions de chacun » souligne Bruno Delpeut. Chaque animateur est à la tête d'une région : Alpes Côte d'Azur, Bourgogne, Drôme Ardèche Haute Loire, Ile de France, Isère Savoie, Languedoc Roussillon, Nord, Nord Est, Paris, Provence, Rhône Loire Puy de Dôme et Sud Ouest.

Cette équipe est divisée en quatre pôles opérationnels : un pôle financement (intermédiation en opération de banque) qui constitue « un outil de conquête formidable » selon François Rameau, CGPI membre d'Infinitis, un pôle protection sociale (prévoyance, complémentaire santé, retraite et épargne salariale) permettant « un effet de levier énorme » toujours selon François Rameau, un pôle immobilier, un pôle gestion privée et enfin un pôle formation.

Trois départements complètent le dispositif : rattachés aux pôles, ils doivent apporter des solutions aux membres en matière d'ingénierie patrimoniale, ingénierie financière et ingénierie sociale sur la protection sociale.

L'ambition d'Infinitis est de réaliser, à fin 2009, 50 M€ de collecte et de réunir 100 CGPI ; à fin 2010, 200 M€ avec 250 CGPI ; à fin 2011, 350 M€ de collecte avec 400 CGPI. A fin octobre, le réseau aurait compté une trentaine d'adhérents. ■

PR

*Les partenaires d'Infinitis

Assureurs : Skandia, Dexia Epargne Pension, Thema.

FCPI : 123Ventures.

Sociétés de gestion : Carmignac Gestion, DNCA Finance, Fidelity, KBL Richelieu Gestion, Financière de l'Echiquier, Tocqueville Finance.

Protection sociale : Aviva, Swisslife, Generali, Gan, Cypres Vie.

Promoteurs : Kaufman & Broad, Icade Capri, Bouygues Immobilier, Groupe Alain Crenn.